

AIPR – Encadrant

AIPR-ENC

Présentiel - Synchron

Public Visé

Chargé de la maîtrise d'ouvrage ou de la maîtrise d'œuvre de travaux publics ou privés ; Responsable de projet ; Maître d'œuvre et bureaux d'études ; Chargé de l'exécution des travaux ; Conducteur de travaux ; Chef de chantier

Pré Requis

Maîtrise de la langue française

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Sensibiliser les encadrants aux risques associés aux travaux à proximité des réseaux enterrés ou aériens.

Fournir des connaissances sur la réglementation et les obligations légales en matière de prévention des dommages aux réseaux et de supervision des travaux.

Enseigner les procédures de sécurité spécifiques aux encadrants lors des interventions à proximité des réseaux.

Former les encadrants à superviser et à coordonner les équipes de travail pour assurer la sécurité et prévenir les dommages aux réseaux.

Parcours pédagogique

1. Introduction à la sécurité et à l'AIPR

- Présentation des objectifs de la formation et de son rôle essentiel dans la sécurité sur les chantiers.
- Rôles et responsabilités spécifiques des encadrants en matière d'AIPR.

2. Les différents types de réseaux

- Connaissances sur les différents types de réseaux (électricité, gaz, eau, télécommunications, etc.).

- Compréhension des risques spécifiques associés à chaque type de réseau.

3. La réglementation et les obligations légales

- Revue des réglementations locales et nationales relatives à l'AIPR et à la supervision des travaux.
- Conformité aux exigences légales pour garantir la sécurité et prévenir les dommages aux réseaux.

1. Supervision des travaux à proximité des réseaux

- Formation sur la coordination des équipes de travail pour respecter les zones de sécurité.
- Mesures préventives pour éviter les dommages aux réseaux pendant les travaux.

2. Communication et coordination avec les intervenants

- Importance de la communication efficace avec les opérateurs de réseaux, les concepteurs, les gestionnaires de chantier et les autres parties prenantes.
- Rôle de l'encadrant dans la coordination des activités pour assurer la sécurité.

3. Gestion des situations imprévues

- Formation sur les procédures d'intervention en cas de dommages aux réseaux ou d'incidents sur le chantier.
- Mesures d'urgence à prendre pour protéger la sécurité des travailleurs et des réseaux.

4. Responsabilité et suivi

- Responsabilités légales et professionnelles de l'encadrant en matière de sécurité et d'AIPR.

- Suivi et vérification des travaux pour assurer le respect des procédures de sécurité.

5. Exercices pratiques et simulations

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés théoriques, d'études de cas pratiques et mises en situation

Qualification Intervenant-e-s

La formation est animée par des formateurs experts, validés par nos équipes pédagogiques et disposant de 5 à 10 années d'expérience dans leur domaine de compétences

Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation via un QCM (validation de l'examen à partir 15/20)
Délivrance d'une attestation de fin de formation

Modalités d'accessibilité handicap

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la
personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le
Conseiller Safety-Risk-Services afin d'être mis en relation avec le référent handicap.
De 5 à 10 personnes maximum par session.



Durée

7.00 Heures **1** Jour

Effectif

Groupe de 8 Personnes